L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 1er MARS 1867. | Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mardi et le Samedi:

Par an, $8; par semestre, $5.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $[illegible] le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents sets la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement de nouvelles annonces sont envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 1er MARS.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces

Par O. Léaumont—A 10 heures, à sa salle d'encan, rue de Chartres, [illegible] caisses de bottes, souliers et chapeaux, et 250 lots d'habillements, etc. Et à 11 heures, 105 caisses de chapeaux pour hommes et enfants. Les conditions seront connues au moment de la vente; qui se fera sans réserve.

Par Montgomery, Bros. & Co.—A 11 heures, sur les lieux, tout le contenu de la maison en briques, à trois étages, No. 22 de la rue de Marigny, entre Levee et Victoire, consistant en beaux meubles en bois de rose, acajou et noyer, tapis de Bruxelles et velours, glaces françaises, etc.

Par J. P. Boisseau—A 10 1/2 heures, à la résidence No. 172 de la rue Fulton, près Soraparu, jolis meubles, tapis, miroirs, etc.

Par D. E. Morphy—A son magasin d'encan, un lot d'articles pour marchandises sèches et une grande table.—Sur la Levee, au pied de la rue Girod—farine.

Par Gardner Smith, Yeizer & Co.—90 rue du Camp, vente de livres de choix.

Par S. Gutnault—Coin Bienville et Passage de la Bourse, meubles.

Par H. [illegible] & Marks—Au No. 53 de la rue de Chartres, [illegible] fil imprimés, organdis et jaconas français, indiennes, cotons, coutils, etc., sans réserve.

Par A. Felber—Au No. 46 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie, chaussures.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

Grande vente de Marchandises Sèches.—Aujourd'hui 1er mars 1867, il sera vendu à 10 heures du matin, par l'entremise de MM. Hoffman & Marks, à leur salle d'encan, de la rue de Chartres No 53, un magnifique assortiment de marchandises parmi lesquelles se trouvent une grande quantité d'articles français et aussi plusieurs lots de marchandises variées. Conditions à la vente. Ce annonce insérée plus loin, donne le catalogue des articles qui composent ce vaste assortiment sur lequel nous appelons tout particulièrement l'attention du commerce.

Débâcle politique.

On se souvient de la sensation produite, après les élections de novembre 1866, par un article du *Chicago Times*, un des organes les plus influents du parti conservateur. Le *Times* conseillait au Sud de prendre les devants sur les radicaux et d'accorder de lui-même le suffrage impartial sans distinction de race ni de couleur. Les conseils de ce démocratie du journal de Chicago furent accueillis à la trahison, et des souscriptions circulèrent dans l'Illinois dans le but de fonder un nouvel organe. Dans le conseil du *Times* il fallait voir un acte de franchise qui devait éclairer le Sud sur ce qu'il avait à attendre du parti démocrate du Nord. L'expérience du passé nous avait déjà appris que l'on fond il fallait faire sur cette organisation née dont le seul but est la conquête du pouvoir et non le triomphe des principes qu'elle inscrit sur son drapeau. Nous en avons aujourd'hui une nouvelle preuve.

L'unique préoccupation des meneurs du parti démocrate et des politiques qui entourent M. Johnson, parait être d'assurer à tout prix la reconstruction en vue de l'élection présidentielle de 1868. Ceux qui conseillaient au Sud de rejeter l'amendement constitutionnel et le suffrage impartial, en arrivent à lui présenter l'acceptation du bill militaire et du plan de reconstruction qu'il contient comme un moyen de salut. *Le World*, l'organe principal de la démocratie, contient dans son numéro du 23 un article dont la signification n'échappera à personne. Il nous paraît avoir, dans les circonstances présentes, une telle importance que nous le traduisons en entier, nous réservant de le commenter dans un prochain article.

D'après tout ce que nous connaissons du caractère et de la manière de voir des populations du Sud, nous ne pouvons guère nous tromper en disant qu'elles ne prendront aucune mesure pour réorganiser leurs gouvernements d'Etat conformément au bill de reconstruction militaire. C'est à ceux qui par leur position locale et par leurs relations habituelles avec les gens du Sud sont mieux à même de juger, qu'il appartient de décider si l'attitude du Sud est sagement arrêtée, que ni le temps ni les événements ne pourront l'ébranler ou la changer. S'il en est ainsi la politique du Sud est simple et claire, et elle offre assez de chances pour faire la correction projetée. Mais à moins qu'on ne puisse compter d'une manière aussi certaine que possible sur une détermination immuable, plus le Sud se décidera une ligne de conduite nouvelle avec cela viendra. En d'autres termes, si le Sud a aucune raison de douter de sa fermeté, il vaut mieux qu'il cède en 1867 que plus tard.

Les intérêts impliqués sont d'une importance si immense, que le peuple du Sud commettrait une grave erreur en prenant une répugnance momentanée pour une détermination immuable. Si le Sud doit *jamais* accepter le suffrage nègre; s'il doit jamais réorganiser ses gouvernements d'Etat sous la dictée fédérale; s'il doit jamais ratifier l'amendement constitutionnel proposé comme condition de restauration, il y a pour lui un avantage manifeste à ne pas retarder jusqu'à une autre année ce qu'il peut être amené à accepter à la fin.

Nous sommes loin de conseiller au Sud de se soumettre volontairement à une injustice flagrante et à une subjugation humiliante. Sur la question de savoir s'il doit céder ou tenir bon nous ne dirons rien. Mais entre la soumission maintenant et la soumission plus tard (en supposant que cela soit possible) notre manière de voir est trop claire et repose sur des raisons qui nous paraissent trop solides pour que nous les considérions pas comme un devoir de les exposer.

Quelle que puisse être la base définitive sur laquelle cette grande controverse sera réglée, il y a nécessairement avantage à ce que cette base soit adoptée le plus tôt possible. Il importe de faire cesser l'incertitude qui compromet tous les intérêts matériels du Sud. Retarder la reconstruction d'après le bill Sherman pour obtenir la restauration d'après la Constitution pure et simple sans amendement serait sage et raisonnable; mais retarder la reconstruction d'après le nouveau plan pour adopter le même plan ou un plan analogue dans trois ou cinq ans, serait une politique à courte vue et une folie inspirée par la passion. Chaque année de gouvernement militaire reculera le moment où le Sud pourra se relever, et ce qui est pis, accoutumera le peuple du Nord à la dangereuse pratique de la domination.

..... Entre le bill Sherman pur et simple et le bill Sherman plus quelques années de détresse additionnelle, un peuple raisonnable ne doit pas hésiter.

Si les Etats du Sud doivent jamais se réorganiser d'après le bill Sherman, ils doivent le faire cette année et gagner par là l'avantage de prendre part à l'élection présidentielle. S'ils forment de nouvelles constitutions d'Etat pendant l'été et l'automne, et les présentent au Congrès pour être acceptées à la prochaine session avec leurs 60 ou 70 votes peuvent décider le résultat. Mais le renvoi à l'année prochaine les écarterait complètement et aurait pour résultat de les soumettre à quatre années de plus de *tyrannie radicale*. S'ils se réorganisaient seulement l'année prochaine, leurs constitutions ne pourraient être soumises à l'approbation du Congrès qu'après l'élection présidentielle......

Quant au suffrage nègre qui, nous le supposons, est la partie la plus odieuse du nouveau plan, le même raisonnement est applicable. Si le suffrage nègre peut être empêché d'une manière permanente il est bon de lutter; mais si le Sud doit céder à la fin, il vaut mieux qu'il se soumette immédiatement. Quelle que puisse être la décision finale, il paraît à peu près certain que pendant la période provisoire, tant que le Sud sera tenu sous la loi martiale, il aura le suffrage nègre quand même. Dans chaque Etat, excepté dans la Caroline du Sud, les blancs sont plus nombreux que les noirs, et s'ils sont en état de peuvent être tous leurs candidats. Le but des radicaux est de créer un schisme dans le vote des blancs, et en renforçant leur parti du vote des noirs de contrôler les élections.

..... Il vaut mieux accepter le vote nègre et le contrôler que d'exaspérer l'esprit des nègres par une résistance inefficace, et les laisser servir d'instruments politiques dans les mains des radicaux.

L'intérêt des nègres est l'intérêt de leur ancien maître, et on peut aisément le leur faire comprendre. Une taxe de trois cents par livre sur le coton est aussi onéreuse pour le producteur noir que pour le blanc. Un tarif protecteur élevant le prix des marchandises pour le bénéfice des manufacturiers yankees, tend à laisser les nègres en haillons aussi bien qu'à appauvrir leurs voisins blancs.....

Nous ne doutons pas qu'à la fin le peuple du Sud ne puisse déjouer les radicaux par une résistance simple et ferme. Mais pour que cette politique triomphe, il faut que les citoyens du Sud soient unanimes. La persévérance sans unité ne servirait à rien. Si le peuple du Sud se divise, la majorité décidera s'unira aux nègres et avec eux deviendra bientôt la majorité, réorganisera l'Etat et se fera admettre au Congrès. Pouvons-nous empêcher ce résultat? C'est ce dont nous ne pouvons juger, mais ce que doivent savoir nos compatriotes du Sud. Tout dépend de la question de savoir si la population blanche tout entière est unie et résolue......

Nous reproduirons demain à cet article du World qui, en dépit de toutes les prétentions oratoires, peut être considéré comme un conseil au Sud d'accepter le plan des radicaux.

ADMISSION DU NEBRASKA.—Nous lisons dans un journal de New York du 22 février:

La Législature du Nebraska a accédé hier aux conditions que lui avaient imposées le Congrès pour rendre définitive l'admission de ce Territoire dans l'Union. Le Nebraska est donc, dès aujourd'hui, un état de l'Union américaine.

☞ Robes et jupes parisiennes confectionnées à vendre au comptant chez Jas Ryback.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Les Beni-zoug-zoug qui ont débuté hier à l'Opéra, ont tenu beaucoup plus que ne promettaient les affiches. Ils sont d'une force et d'une agilité prodigieuse et leurs tours sont réellement merveilleux. Leurs pyramides humaines dépassent tout ce que nous avons vu dans ce genre. La facilité avec laquelle ces grappes humaines se forment et se défont est réellement surprenante. Il y a un moment où l'un d'eux porte neuf ou dix de ses camarades. Les Beni zoug zoug ont eu beaucoup de succès partout où ils sont allés et nous croyons qu'ils feront fureur en Amérique. Ils doivent donner leur seconde représentation à l'Opéra dimanche prochain; ils exécuteront une nouvelle série d'exercices.

On jouera le même soir *La Mariée du Mardi-Gras*, grand vaudeville burlesque en 3 actes, qui a été joué 300 fois de suite au théâtre du Palais Royal. Les principaux rôles seront confiés à MM. A. Gautier, Chamonin, Roche, Gilbert, et Mmes Albert, Damoreau, Marie, Thorey.

L'orchestre dirigé par M. Prioré jouera de la musique arabe pendant les exercices de Beni-zoug zoug. Ce sera un vrai spectacle de dimanche gras.

MADAME RISTORI. — Le drame de Victor Hugo que madame Ristori doit jouer ce soir, *Angelo*, est trop connu de nos lecteurs français pour que nous ayons besoin d'en donner une analyse. Le rôle de Thisbé, que la grande tragédienne doit interpréter, est un rôle magnifique plein de tirades sentimentales ou passionnées. *Angelo* est un drame humain où les passions humaines sont aux prises et où l'intérêt est soutenu par une intrigue bien charpentée. Ce sera donc encore une soirée à succès que nous aurons à enregistrer. Nous pensons qu'on peut se procurer le texte français de l'ouvrage chez les libraires.

ANNIVERSAIRE DU DÉPARTEMENT DES POMPIERS.—Lundi prochain, 4 mars, aura lieu la célébration du trentième anniversaire du Département des Pompes contre l'incendie. C'est une grande fête à laquelle assistent toujours beaucoup de gens venant de loin et nul doute qu'elle ne soit, cette fois comme toujours, marquée par tout l'éclat possible. La procession se formera à la rue du Canal et devra se mettre en mouvement à 10 heures du matin pour parcourir les principales rues de la ville. Ces rues sont indiquées dans le programme que publie aujourd'hui la partie anglaise de l'*Abeille*, et dont nous reparlerons.

CONVOCATION.—Les membres de la Compagnie des échelles du Pelican No 1 sont priés de se réunir à la maison de pompe, lundi 4 mars, à 8 heures du matin, et de s'y présenter en uniforme complet pour participer aux cérémonies et à la solennité de la journée. Voyez l'annonce.

LIGNE DE L'ANNONCIATION.—Les chars de ville de la ligne Annonciation et Chippewas partiront dorénavant du coin des rues Magazin et Canal pour se rendre à l'Avenue de la Louisiane.

☞ Robes et jupes parisiennes confectionnées à vendre au comptant chez Jas. Ryback.

CHRONIQUE LOCALE.

LA BANQUE DE L'ETAT.—La grande affaire qui occupe la Quatrième Cour de District depuis quatre semaines, et qui intéresse au plus haut degré la Banque de l'Etat, est enfin close. Elle a été soumise hier, à deux heures, au juge Théard, qui a annoncé de son banc que, vu la complication de cette affaire, et les questions de droit qu'elle soulève, il lui serait impossible de la décider avant trois semaines au moins.

Voici brièvement le caractère de ce procès. L'Etat de la Louisiane réclame de la Banque de l'Etat une somme d'un demi-million, balance qui restait au crédit de l'Etat au moment de la prise de la ville. En conséquence de la Banque, du gouverneur Shepley et du général Butler, cette somme a été investie en coton dans les lignes confédérées.

Les cotons ont été reçus par la Banque et vendus. Mais la Banque refuse de payer en se basant sur ce que l'Etat lui doit plus d'un million de Bons émis pendant la guerre, escomptés par la Banque et répudiés depuis par l'Etat. Dans ce procès intervient le général Bailey, de la Rivière Rouge, qui allègue que les cotons en question sont à lui, et qu'ils lui ont été volés lors de la retraite du général Banks. De sorte que la Banque est menacée par deux adversaires: l'Etat, qui lui réclame sa balance, et le Gén. Bailey, les cotons. Une quarantaine de témoins ont été entendus, ce qui ne contribue pas peu à la complication de l'affaire. Nous ferons connaître la substance de la décision du juge Théard.

MM. Soulé, Charvet, Lynch et Herron représentent l'Etat; MM. Roselius et S. H. Torrey, la Banque, et MM. Lacey, Marks, Stone, Sullivan, Billings et Hughes, le Gén. Bailey.

NOYÉ.—John Howard, demeurant rue de la Levée, entre Poete et St Ferdinand, est tombé hier dans le fleuve devant sa maison. Il était ivre et il était personne n'a pu lui porter secours. Le corps a été retiré de l'eau.

PRESQUE NOYÉS.—Hier matin vers dix heures, une petite dame qui voulait entrer dans un de ces skiffs de ferry qui sont au pied des Champs Elysées, manqua la faible embarcation et tomba dans l'eau. Heureusement deux ou trois jeunes gens qui se trouvaient là tout près se précipitèrent à son aide et la sauvèrent. On se plaint généralement de ces skiffs qui sont toujours dans un état plus ou moins dangereux de démantèlement ou de voie d'eau.

TENTATIVE DE SUICIDE.—L'officier Jackson a fait transporter hier à l'hôpital un individu nommé Learman, qui avait voulu se tuer, rue des Remparts No 2?9, en se tirant un coup de pistolet dans la bouche.

TUÉ.—M. Van Rostan, sur qui un nommé Victor Dubeibelle avait, dit-on, tiré un coup de feu au camp Chalmette, ainsi que nous l'avons déjà rapporté, est mort hier matin des suites de sa blessure.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Patrick Johnson, appartenant à la police, a été jugé hier pour avoir tué Edward Hern, épicier, dans la nuit du 20 septembre dernier, en tirant sur lui un coup de pistolet à l'encoignure des rues Espagne et Victoire, 3me District. Le général Gibson et le major Austin ont comparu pour lui comme avocats, contre l'avocat de District Luxembourg dirigeant les poursuites. Hern avait reçu deux blessures, qui ont causé sa mort.

Il résulte des témoignages que Johnson rencontra Mme Hern, qui se plaignit de ce que son mari était soul et qu'elle n'osait rentrer chez elle. Johnson offrit de la conduire chez sa mère, où elle serait en sûreté; mais elle refusa d'aller, à moins qu'elle ne pût prendre son enfant avec elle; et elle ne voulait pas faire un affidavit contre son mari.

Johnson frappa à la porte et entra en disant: "Ned, je ne veux pas vous arrêter, je vous assure et vous en donne ma parole." Sur quoi, dit un des témoins, Hern s'écria: "Johnson, vous êtes un fils de chien, pourquoi venez-vous troubler la paix de ma maison?" Le témoin entendit un coup de pistolet, et Hern battre en retraite. La police survint alors, appelée par le bruit de la crécelle. Le témoin n'a pas vu le défunt porter un coup à Johnson et suppose seulement que Johnson a fait feu. Les dépositions d'autres témoins étaient relatives au caractère de l'accusé et corroboraient, du reste, le témoignage ci dessus. Johnson a donc été acquitté.

FATAL ACCIDENT.—Wm H. Larrigan est tombé hier de la plateforme du char No 32 de la ligne Annonciation et Chippewas pendant que le char était en mouvement entre les rues St-Andrew et St-Mary. La roue lui a passé sur la tête et l'a tué à l'instant. Il lisait alors des papiers et se penchait sur l'entourage. Le cocher A. J. Robinson a voulu le retenir dans sa chute, mais trop tard et l'enrayoir a été mis en vain. Il ne paraît pas que le cocher soit en rien blamable dans cette affaire malheureuse. Des lettres trouvées sur Larrigan, on peut conclure qu'il était peintre de son état et qu'il laisse une femme à Memphis.

ASSAUT VIOLENT CONTRE UNE FEMME. — Daniel Black a été renvoyé hier devant la Première Cour de District, par le commissaire Shannon, pour avoir violemment assailli et tenté d'outrager Emma Davis (c) caution $1,000.

FRAUDES SUR UNE CERTAINE ÉCHELLE. — Kinchen McKinney, de St-Landry, a été arrêté hier, sur l'accusation d'avoir obtenu, sous divers prétextes, et de diverses maisons de commerce de la Nouvelle-Orléans, des sommes considérables d'argent (plus de $10,000). Bien que McKinney prétende qu'il possède à St-Landry d'amples ressources pour faire face à ses obligations, il a été écroué à la prison de paroisse, où il attendra que la justice instruise son affaire.

MORT DANS UN CORPS DE GARDE.—Wm. Duffy a été arrêté hier soir vers 4 heures, parce que, dans un état d'ivresse, il faisait courir à grand train son dray dans la rue Gravier à la terreur de tous ceux qui le voyaient. Enfermé dans une des cellules de la police du 1er District, il y est mort vers huit heures, de l'exaltation que la boisson avait causé à son cerveau. Duffy avait la réputation d'être un bon travailleur, et même d'être un homme généralement sobre. Il laisse une femme et deux enfants, rue Cypress No 174, Premier District, où le coroner sera sans doute appelé pour faire une enquête inutile.

Législature de la Louisiane.

Séance du 28 février.

SÉNAT—M. Mohan présente une pétition de W. H. C. King qui demande à être remboursé d'une taxe payée par erreur. Référée au comité de finance.

M. Foute soutient la résolution relative à l'achat de 250 exemplaires du nouveau Digeste de Hennen, qui seront distribués dans toutes les Cours de District de l'Etat. Le règlement est suspendu et l'acte avec son titre, est adopté à la troisième lecture.

M. Mohan discute le bill concernant les jurés dans la paroisse d'Orléans. Le bill porte qu'au lieu de $3 par jour les jurés de la Première Cour de District ne recevront plus que $1 50—Adopté.

M. Burthe fait plusieurs rapports sur des affaires de procédure.

M. Kenner, du comité de finance, rapporte défavorablement sur un acte de secours pour l'assesseur d'Etat de la paroisse Iberville.

L'acte qui alloue aux jurés de la paroisse d'Orléans $1 50 par jour au lieu de $3 00 est adopté finalement.

M. Sevenge présente un acte concernant l'administration de l'hôpital de Charité de la Nouvelle-Orléans. Refusé.

Un message de la Chambre annonce son concours dans le vote d'un acte qui transfère $150,000 du fonds général au fonds de levée et de dessèchement et alloue la dite somme pour payer les travaux de levée.

En cas de déficit le bill autorise un recours sur les $700,000 de bons de l'Etat, et le secrétaire est chargé d'informer la Chambre de l'adoption de ce bill.

M. Fellowes présente un rapport favorable sur un mémoire de M. E. Gotheil, qui demande la nomination d'un comité, qui sera chargé de préparer une statistique d'Etat pour l'Exposition de Paris.

Le bill de la Chambre pour avoir une décision sur la validité de certains actes du Congrès, enfreignant les droits de la Louisiane, comme Etat souverain, est référé au comité judiciaire.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—M. Scanlan se lève pour une question de privilège. Il avait lu dans le *Times* un avis signé par M. J. V. Duralde, président du Bureau des commissaires de Levées. Il demande au secrétaire de lire cet avis, ce qui est fait.

M. Scanlan dit alors qu'il serait le dernier homme du monde pour faire une injustice à quelqu'un. Cependant, il se croit pleinement justifié à parler ainsi qu'il le fait, par le rapport des commissaires, rapport qu'on voit maintenant sur le bureau de chaque membre de la Chambre. Il soutient que tout ce qu'il a dit contre le Bureau est basé sur les déclarations publiques et officielles du Bureau. La seule autorité qu'avait le Bureau pour son action était la résolution adoptée par lui, sans la sanction d'aucune loi de l'Etat. Les salaires ont été fixés par la loi et il n'y avait pas de pouvoir existant pour en autoriser l'augmentation.

La Chambre reçoit un message du gouverneur, renfermant un télégramme des autorités du comté de Harris et de la ville de Houston, Texas, relatif au chemin de fer du Texas et de la Nlle-Orléans. On donne lecture du télégramme qui endosse l'honorable A. M. Gentry comme leur représentant dans l'entreprise du chemin de fer.

En connection avec ce télégramme, M. Lagrone a présenté un mémoire des citoyens de Houston, qui demandent qu'on ne fasse aucune législation contraire au chemin de fer de la Nlle-Orléans et du Texas. — Toute l'affaire est référée au comité sur les chemins de fer.

Un message annonce que le Sénat a soutenu par un vote des deux tiers le bill pour l'appel d'une Convention, nonobstant le veto du gouverneur.

M. Scanlan reprend ses remarques. Le président du Bureau en a appelé au public. L'appel sera entendu. M. Scanlan n'a pas dit tout ce qu'il aurait pu dire sur cette affaire, et si M. Duralde le met au défi, toute l'illégalité des transactions du Bureau sera rendue publique.

M. Hudspeth présente une résolution autorisant le comité judiciaire à examiner la charte de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest. Adoptée.

M. Fagot présente une résolution qui accorde aux secrétaires des comités permanents le même salaire qu'aux commis d'enrôlement de la Chambre des Représentants.

M. Hanlon présente un rapport favorable avec un amendement sur l'acte relatif au chemin de fer d'Orange et Nouvelle Ibérie.

M. Jonas, du comité de finance, rapporte un bill pour légaliser les billets émis par la ville; un autre bill de secours pour le Trésor de l'Etat et un troisième bill supplémentaire ayant le même objet. Ces trois bills sont renvoyés à l'impression et mis à l'ordre du jour de vendredi.

M. Jonas rapporte aussi le bill pour prendre sur le fond général $150,000 pour le paiement des travailleurs.

On discute le bill sur l'emploi des vagabonds dans les travaux publics, partout où ils seront nécessaires. Le bill est ajourné.

M. Murray présente un bill de secours pour le directeur de la Maison de Refuge Touro, transférant à la ville le fonds et la propriété de la maison de refuge, à la condition pour la ville de mettre à exécution les dispositions charitables du testament. Adopté.

M. Rogers fait un rapport favorable sur un acte qui alloue $1,500 au juge Robertson et autres pour faire une reconnaissance géologique de l'Etat.

M. Regenburg présente un acte relatif à la liquidation des warrants des directeurs d'école et recommande que l'acte de secours pour le collège centenaire soit référé au comité judiciaire. Le rapport est accepté.

M. Powell présente un acte pour interdire aux jurys de police de taxer le coton plus que toute autre propriété.

M. Kent—acte pour la distribution du guano à Ste-Helene et dans d'autres paroisses sur la ligne du chemin de Jackson, faisant une allocation de $10,000 à cet effet.

M. Eustis appelle le bill du Sénat pour autoriser les actionnaires et directeurs du chemin de fer de Carrollton à consolider les intérêts des actionnaires avec ceux de certaines personnes, fermiers de la ligne, et à disposer du stock ainsi créé, pourvu qu'aucun actionnaire, ayant ou représentant plus de 500 actions, n'ait plus de 500 votes.

M. Dejoutter, en son nom et au nom du sénateur Poché, demande à retirer le bill du Sénat relatif aux pétitions dans les deux langues, leurs motifs ayant été mal compris par MM. Scanlan et Sambola dans les remarques qu'ils ont faites mercredi à ce sujet.

Ces messieurs expliquent que leurs remarques ont été générales et non dirigées contre qui que ce soit.

M. Tucker, néanmoins, s'oppose à ce que le bill soit retiré, attendu qu'il désire le voir appliqué au moins à de certaines paroisses.

La Chambre s'ajourne.

☞ Robes et jupes parisiennes confectionnées à vendre au comptant chez Jas. Ryback.

Les prisonniers de guerre de la Russie.

Un français qui a pris part à la dernière insurrection de Pologne, qui a été fait prisonnier de guerre, et déporté en Sibérie, adresse, à son retour, à un journal la lettre suivante, qui n'a besoin d'aucun commentaire:

Au commencement de 1864, le hasard m'ayant procuré quelques numéros du *Nord*, j'y ai lu que les prisonniers politiques envoyés en Sibérie étaient très humainement traités, qu'on avait des égards pour eux; qu'ils allaient en chemin de fer de Varsovie à Nijni Novgorod, que là, ils prenaient le bateau à vapeur jusqu'à Perm, et enfin traversaient la Sibérie en voiture, &c. &c.

Cet article était une réponse ironique à l'*Illustration*, qui a ce qu'il paraît, avait manifesté quelque pitié pour les Polonais condamnés à la Sibérie, et j'ai beaucoup admiré la superbe assurance avec laquelle la rédaction du *Nord* décernait une mention d'humanité à la Russie. Ce n'était guère prudent, toutefois, car c'était s'exposer à recevoir un démenti, dans le cas où l'un des prisonniers sortirait de Sibérie. J'en ai beaucoup vu avec mes amis, qui comme moi, avaient été expédiés de Tobolsk, *à pied avec les voleurs et les assassins*. Et si j'en crois ce qu'on m'a dit en Sibérie, bien des choses étonnantes ont dû être ainsi écrites, à propos de la Pologne et de la Russie.

Quatre ans ont passé depuis le jour où cette révolution éclatait, et voici bientôt quatre ans que je vous ai quittés. Je reparais au moment où sans doute depuis longtemps vous me croyiez mort, et comme tant de choses ont passé depuis 1863, que vous avez dû me perdre de vue, je résume en quelques mots les faits qui me concernent avant d'aborder l'objet principal de ma lettre.

Fait prisonnier près d'Olkusz après la mort du colonel Nullo, condamné à mort, puis, à la suite d'une commutation dont, la cause est une énigme pour moi, envoyé pour douze ans aux travaux forcés dans les mines de Sibérie, j'ai été gracié en octobre 1866, et je viens attirer votre attention sur les Français qui sont déportés en Sibérie.

Aucun d'eux, à la vérité, n'est en prison, car j'étais le seul condamné aux mines.

Après moi venaient Alfred Dié et Charles Richard, condamnés tous deux à dix ans de forteresse, mais ils sont en liberté depuis un an à Sretinsk. Quant aux autres, ils ont été simplement envoyés en exil.

Je viens de prononcer le nom de Dié, et cela me rappelle un fait qui pourra dissiper tous les doutes qu'aurait la rédaction du *Nord*, au sujet des traitements dont on use envers les prisonniers. Au mois de juin 1865, Dié est passé à Kadaya, où j'étais. Il venait de Klitchka, et se rendait à Kara, à environ cinq cents verstes. *Il marchait, les fers aux pieds.*

Rendu à la vie par un bonheur inespéré, j'ai la tâche sacrée de dire ce que le gouvernement russe fait des prisonniers polonais. Je m'acquitterai de ce devoir consciencieusement, froidement, avec impartialité, malgré toute la haine dont mon cœur est plein. Jour par jour, depuis le 1er avril 1863, j'ai tenu note exacte de tout ce que j'ai vu, et, par bonheur, malgré toutes les perquisitions qu'on a faites dans mon coffre, tant de fois fouillée, j'ai pu apporter à Paris ce long journal de nos souffrances que je vais très prochainement publier *ad majorem Moscovie gloriam*. Ce que je dirai, je défie qu'on le puisse démentir, car je m'appuierai sur des faits, et je donnerai les dates et les noms.

Puisque nous sommes forcés de demeurer spectateurs passifs et impuissants de cette agonie d'une nation qu'on écrase, qu'on égorge, ne laissons pas croire du moins que nous sommes les dupes des mensonges de la tyrannie; appelons sur ces forfaits le mépris de l'opinion publique, et flétrissons ces misérables bourreaux qui se couvrent en Europe des semblants de la civilisation.

Comme j'étais un des plus anciens forçats politiques, et que j'étais au fond de la Sibérie, j'ai pu m'enquérir, auprès de chaque nouvel arrivant, des noms des Français déportés.

Je ne crois pas cependant que ma liste soit complète.

Voici les renseignements que je puis vous donner:

Alfred Dié et Charles Richard sont à Sratinsk (district de Nertchinsk, gouvernement du Zabaikal).

Didier est près d'Irkutsk.

Armand Perrin et Cail sont à Irkutsk.

Roux-Chansée est à Krasnoiarsk.

Pagès est à Minussinsk.

Argan est dans les environs de Krasnoiarsk.

Pradon habite un village près d'Ienisséisk.

Balthasar est à Omsk, ainsi que Gérard, je crois.

J'ignore où se trouve un autre Français nommé Maréchal.

Je ne parle pas, bien entendu, des Polonais nés en France ou nationalisés; ils sont nombreux, et je ne me rappelle plus à présent leurs noms.

—Qu'allez-vous faire ici? disait un officier à un de nos compatriotes qui, enfin, arrivait dans la ville où on l'internait.

—Vous me demandez ce que je vais faire, répondit celui-ci, et moi je vous demande ce que je vais manger, car il y a deux jours que je marche, sans avoir même de quoi acheter un morceau de pain; et j'ai grand'faim.

Ce mot dit leur position.

Ils végètent dans la misère la plus profonde. Ils ne reçoivent ni lettres, ni argent, le gouvernement ne leur donne aucun subside. Ils avaient dans le commencement la ressource des leçons, mais il est survenu un ukase de l'empereur, qui, en restreignant le nombre des professions auxquelles peuvent se livrer les exilés, leur a défendu très expressément de donner même des *leçons de français*.

Il n'y a rien de plus arbitraire que les jugements russes, et les peines les plus inégales sont prononcées contre des individus qui cependant ont trempé également dans la même affaire.

Rien de plus arbitraire, aussi, que la clémence russe, puisque c'est le mot qu'il faut employer. Et moi qui, certes, n'ai pas demandé ma grâce, je demande pourquoi mes compatriotes ne jouiraient pas du même bénéfice. Ce qu'on a obtenu pour moi, ne peut-on pas l'obtenir pour les huit ou dix malheureux jeunes gens qui dépérissent là-bas dans la plus horrible misère?

Faut-il donc absolument des victimes à la Russie? et croit-elle que l'audace des Français qui ont violé son territoire ne puisse être expiée tant qu'ils respireront encore sur cette terre d'exil désespéré? Oublions nous qu'il a été un temps où notre armée était sur le point d'être envoyée en Pologne? Et si les circonstances ne l'ont pas permis, les volontaires français en sont-ils moins dignes d'intérêt? Des sujets autrichiens et prussiens ont été dès 1864, rendus à la liberté. Des étrangers, et parmi eux des Français envoyés, en 1863, dans les *arrestants-kia-roti* (travaux forcés militaires en Russie) ont été graciés dernièrement. Leur nombre est même assez considérable.

Ainsi que je le disais tout à l'heure, c'est le caprice seul qui a envoyé les uns en exil en Russie, les autres en exil en Sibérie, ceux-ci aux arrestantskia-roti, ceux-là dans les forteresses ou aux travaux forcés dans les mines. Tous, en effet, nous étions sous le coup de la même accusation: *participation à main armée à la révolution polonaise*.

Et c'est à cause de cela aussi que je voudrais voir réclamer mes compatriotes avec autant de succès qu'on m'a réclamé. Si nous n'avons pas obtenu les six points en tête desquels était l'*amnistie générale*, efforçons-nous de gagner l'amnistie de nos compatriotes.

Ce que j'ai dit des Français s'applique aussi à d'autres étrangers.

Les Autrichiens et les Prussiens sont trop nombreux pour que je puisse les citer.

Six Italiens sont aux travaux forcés à Alexandrowsky-Zavod, au delà de Nertchinsk. Ce sont: Achille Bendi, Sicilien, Joseph Clerici, de Come; Ambroise Giupponi, de Bergame; les frères Jacques et Lucien Meuli, de Mantoue; Alexandre Venanzio, de Bergame.

Ils étaient, ainsi que Dié, Richard et moi, dans le détachement de Nullo. Et cependant je suis libre, tandis qu'eux portent encore les chaines....

Je ne sais ce qu'est devenu un autre Italien, Arcangeli, de Bergame. Caroli est mort à Kadaya dans mes bras. Girolamo Ghirlanzone est mort à Omsk; le major Pisani est à Krasnoiarsk. Ce sont de braves volontaires de Garibaldi, qui ont de glorieuses blessures. On honore la mémoire de Nullo, et l'on ne fait *rien* pour les Italiens qui ont suivi en Pologne celui qui les commandait en 1859 et en 1860.

Je connais plusieurs Hongrois, mais je ne pourrais nommer que Druszkiewicz; les noms des autres m'échappent.

La Sibérie ne renferme pas d'Anglais; il s'en trouve cependant en Pologne, mais on les a réclamés.

Il y a aussi aux travaux forcés des Suisses, et parmi eux Edouard Bongard (à Tehita,) Parvet (à Tarrasoun,) et Capellazzi (à Kadaya.) La Suisse a cependant des traditions qui lui commandent de faire beaucoup pour ses nationaux vaincus dans une guerre d'indépendance.

Je vous parlerai prochainement de la prétendue révolte des Polonais de Sibérie. Ce sont de jolies petites infamies qui se commettent en Sibérie, et dont l'Europe est dupe comme Saint-Petersbourg l'est lui même.

Puis, je vous parlerai de Varsovie, où l'on m'a encore tenu en prison un mois, au lieu de me donner tout de suite la clef des champs.

On est en train, à Varsovie, d'interpréter singulièrement l'administration par des fonctions naires polonais, le libre exercice de la religion catholique et l'emploi de la langue polonaise. Tout cela faisait partie des "six points," ce me semble!

Mais où sont les neiges d'Antan!

EMILE ANDREOLI.

☞ Robes et jupes parisiennes confectionnées à vendre au comptant chez Jas. Ryback.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Echec du Bill du Tarif.

Jubilation des Démocrates

L'Ouest se divise.

Le Plan de Reconstruction dans la Caroline du Nord.

Résolution à cet égard dans la Chambre des Représentants.

Nouvelles du Mexique.

Retour d'anciens colons louisianais

Maximilien, futur Président.

Consultation sur le Veto.

Ce document attendu avec anxiété.

Autres Vetos attendus.

La Législature Blanche de l'Ohio.

Majorité décidée pour le mot "blanc."

Hausse sur le Coton.

Londres, 28 au soir—Consolidés, 90 1/8 au comptant. Bons 73 1/4.

Liverpool, 28 au soir—Coton, actif à la clôture. Ventes 12,000 balles. Hausse de 1/8 d. Middling Upland, 13 3/8 d.

Frankfort, 28—Bons américains, 76 5/8.

Londres, 28—Les directeurs de la Compagnie du cable télégraphique auront une assemblée le 13 mars prochain, pour déterminer les réductions qui pourront être faites sur le prix des transactions télégraphiques par le cable.

Vienne, 28—Les garnisons turques doivent être retirées des forts de la principauté de Servie.

Londres, 28 au soir—Un sentiment de méfiance prévaut dans les cercles financiers et les fonds sont frappés de prostration.

Mobile, 28—Ventes de coton aujourd'hui, 2,000 balles; 29 à la clôture pour le Middling Upland; reçu 966 balles.

Vicksburg, 28—Descendus, les steamers City of Cairo, Groesbeck, Golden Age, Indiana, Luminary. Le fleuve monte.

Washington, 28—J. D. B. De Bow, éditeur de la revue De Bow, est mort.

Washington, 28—SÉNAT—Le bill autorisant la construction d'un pont sur le Missouri au fort Leavenworth, a été référé au comité militaire.

Le bill sur le département de l'éducation a passé et va au Président.

Le comité des relations extérieures a été déchargé de l'examen d'un bill relatif à des soudages pour un cable télégraphique d'ici en France.

Une remontrance a été reçue de certains Canadiens, résidant aux Etats-Unis, contre la confédération des provinces britanniques.

Le bill autorisant les officiers du Miantonomah à recevoir les présents du gouvernement russe, a passé.

Le directeur des postes est sommé de rapporter si le contracteur A. G. Carter, de Staunton, Va, peut prêter serment.

Le bill augmentant temporairement la solde des officiers de l'armée a passé. On reprend l'examen du bill des allocations civiles. En débattant la question du payement des agents du Sud, Chandler a avancé que Dan. Voorhees était l'agent secret de McCulloch. Hendrick a interrompu Chandler pour affirmer que l'assertion était fausse.

L'amendement pour payer les officiers du Trésor jusqu'en août 1866, est adopté, et le bill passe. Le Sénat alors suspend la séance.

CHAMBRE—La résolution de Raymond contre la Confédération Canadienne est référée au comité des affaires étrangères.

Le bill concernant l'allocation indienne, est référé à un comité de conférence.

Le comité des affaires extérieures ne fera pas, pour le moment, de rapport sur les affaires mexicaines.

A 2 heures et demie, Morrill dit qu'il fera un dernier effort pour avoir un vote sur le bill du tarif; il demande la suspension du règlement de manière à porter l'affaire devant la Chambre. Une demi douzaine de tentatives sont faites vainement. On ne peut obtenir les deux tiers requis. La Chambre suspend sa séance.

Raleigh 28—Une résolution déclarant que la Caroline du Nord accepte le plan de reconstruction du Congrès est présentée à la Chambre des Communes, (Représentants).—Il y a un beaucoup d'animation et le débat a été vif. La résolution a été finalement référée au comité des relations fédérales.

Baltimore, 28—Les nouvelles du cable ont jeté de l'incertitude dans le marché.

New York, 28—Coton actif et hausse de 1/2 cent. Ventes d'aujourd'hui, 3,800 balles. Middling uplands, 31 1/2 à 32 c. Or, 139 1/8.

Wilmington, 28—Le coton est plus ferme, Middling uplands, 28.

Augusta, 28—*Coton*—Les détenteurs demandent une hausse que les acheteurs ne sont pas disposés à accorder.

Robert Toombs est arrivé ici d'Europe.

Cincinnati, 28—Coton plat. Le marché est favorable aux acheteurs. Middling uplands, 28. Le mess porc est ferme mais calme. Farine sans changement. Mais bien tenu. Avoine ferme. Whiskey tenu à $2.26.

Passe du Sud-Ouest, 28, 6 P. M.—La goélette mexicaine Antonetta, en 8 jours de Tecolota, Mexique, amène les colons louisianais qui restaient de ceux qui étaient partis, il y a 3 ans, sous les concessions du gouvernement mexicain. Il y a un an environ, la contrée où la plupart s'étaient établis fut inondée, et ils perdirent tous leurs bestiaux et tout leur travail d'une année. Dernièrement, l'état troublé du pays et les changements continuels de gouvernements locaux, ont complètement anéanti la prospérité de la colonie et découragé les habitants. Ils reviennent maintenant pour se rendre dans leurs anciens foyers dont la plupart sont désolés. Voici la liste des passagers et colonistes.

Zenon Decuir, femme et une famille de 7; M. Maurice, femme et famille de 8; Leander Frelot, femme et famille de 4; Mlle Eugénie; Mme Antonio Frelot et 5 enfants; M. Henry.

Quand l'Antonetta est partie, on disait couramment que Maximilien abandonnait l'empire et deviendrait après une élection, président du Mexique, mettant ainsi fin à tout mauvais sentiment entre les Etats-Unis et lui-même. De cette manière, la doctrine Monroe ne pourrait plus être appliquée ni à Maximilien ni à son gouvernement. Le retard de l'embarquement des troupes Françaises vient des réparations nécessitées par le mauvais état des débarcadères.

Passe du Sud Ouest, 28—6 P. M.—Le brouillard se dissipe. Tous les navires expédiés pour la mer ont pu sortir.

Le navire Almira, d'Aden, Indes Orientales, d'où il est parti le 5 novembre, sur lest, est à la passe à Loutre.

La goélette mexicaine Antonetta de Zeculotta, avec 44 passagers. La marée est très bonne.

Sont montés, la barque H. Cortes, le navire Havelock, la barque Aranca, les goélettes Antoinetti S. Pinky.

Washington, 28—Le ministre Romero a reçu d'Escobedo une lettre de sa main qui confirme la défaite de Miramon à Zaccatecas.

Savannah, 28—Ventes de coton aujourd'hui, 850 balles; marché ferme. 30 1/2 pour le middling upland. Reçu pendant la semaine 7500 balles. Exporté 5000. Stock en main 32,000.

Charleston, 28—Coton plus fermé. Ventes 250 balles. Reçu pendant la semaine 2500 balles. Exporté 5500. Stock en main 15,000. Middling Up. 30 c.

St Louis, 25—Tabac, même prix. Coton plat et nominal.

Washington, 28—Le président et l'avocat-général ont été en consultation toute la journée sur le veto. On attend ce document avec un intérêt intense.

On rapporte couramment que le comité judiciaire a soumis ses preuves accumulées à d'éminents jurisconsultes dont l'opinion, dit-on, favorise la possibilité d'une mise en accusation.

Les partisans du bill du tarif sont dans le désespoir et les démocrates dans la jubilation de la victoire obtenue par la défaite du tarif. Les républicains de l'Ouest. La combinaison de ces derniers avec les démocrates fait plus d'un tiers de la Chambre.

Le Président a signé le bill qui donne aux employés du gouvernement une augmentation de 20 pour cent de leurs salaires, à compter de juillet dernier.

Le Président mettra son veto sur le bill des places et sur le bill des allocations militaires. L'amendement qui donne au général de l'armée des pouvoirs particuliers a été déjà rapporté. Un autre amendement débande la milice des Etats non reconstruits.

Les démocrates s'en sont déjà donné à cœur joie sur le refus de la Législature de l'Ohio, par une majorité décidée, d'effacer le mot blanc de la loi électorale.

New York, 28—Les fonds sont très languissants, 5-20, 111 1/8. Argent à 6 pour cent.

New York, 28—L'or était ferme à la clôture à 139 5/8. 140 Les fonds du gouvernements ont été généralement bien tenus dans l'après midi bien que le marché n'ait pu se remettre au niveau de la matinée. Les actions sont fermes mais inactives. Les actions de mines sont généralement plus fermes aujourd'hui, et un peu plus actives.

Louisville, 28—Vente de 121 boucauts de tabac. Marché actif. Farine $9 75. Maïs ferme à 70 c. Avoine 74 c.

Washington, 28—Le gouv. Fenton soumet l'affaire du capitaine Olney, arrêté en vertu de la réquisition du gouv. de la Virginie, à l'avocat général Martindale.

La Cour Suprême de l'Alabama décide que la proclamation d'émancipation est impérative mais qu'elle n'a eu d'effet dans cet Etat qu'à partir de mai 1865.

La Secrétaire de la Trésorerie est informé d'une organisation de négociants anglais, ayant pour but de faire entrer, par contrebande, des marchandises par le Canada.

Le bill du tarif est discuté au Sénat. En vue de l'échec du bill et des fonds du Sénat aux réductions de la Chambre, est regardé comme improbable.

La Chambre a refusé d'adopter le bill du Sénat qui autorise des certificats d'emprunt jusqu'à concurrence de 100 millions à 3 p. 0/0, pour racheter les billets à intérêt composé. Un comité de conférence a été nommé.

La Chambre, par une majorité de 2, a refusé de déposer sur le bureau le bill de banqueroute et a nommé un comité de conférence. Cette censure indique d'une manière certaine l'adoption du bill.

Nombre de membres du quarantième Congrès sont arrivés.

Autres Dépêches.

Londres, 28 fév., midi—Consolidés, 91 Bons, 75. Arrivé, le Moravian.

Liverpool, 28—Le coton s'est ouvert plus ferme et plus actif, avec des demandes pour la fabrication et la spéculation.

New York, 28—Les fonds ont une tendance à la baisse. 5.20, coupons, 111 1/4, argent, 6 à 7 pour cent. Change sur l'Angleterre, 108 3/4 à vue, 109 1/4. Or, 139 3/4, après avoir été à 140 1/4.

Washington, 28—Dans le cours des débats ce matin, Sumner a accusé le secrétaire McCulloch de fausseté dans l'assertion faite par lui qu'il ne pouvait trouver dans le Sud des officiers pour le revenu, pouvant prêter serment.

Sherman a répondu avec vivacité que le langage de Sumner n'était pas seulement discourtois et peu parlementaire, mais encore entaché de fausseté.

Chandler a fait écho à Sumner en usant d'épithètes que Fessenden a caractérisées en les appelant des injures grossières.

L'altération est venue de l'amendement qui lie le salaire des officiers du revenu dans le Sud.

Sauvetage—Marins réduits en esclavage par les Indiens.

Victoria, 3 janvier

Le schooner *Gazelle*, capitaine Nanovich, est arrivé cette nuit de la côte nord-ouest, ayant à bord deux matelots de la barque hawaïenne *Mauna Kea*. Ce navire, coulé par le capitaine Robinson, avait quitté Port-Gamble avec un chargement de planches, le 2 novembre, pour se rendre aux Sandwich. Le 10, la partie du chargement qui se trouvait sur le pont fut enlevée par les vagues, le second et un matelot se noyèrent. Il fallut couper le grand mât et le mât de misaine pour sauver le navire. Mais, rempli d'eau comme il était, il flotta pendant quinze jours à l'aventure, ceux qui le montaient furent en proie aux plus cruelles privations. Enfin le 25, le *Mauna Kea* fut jeté à la côte à Koskeemo, et y brisa presque immédiatement. Tout l'équipage gagna la terre sur les radeaux et fut en débarquant fait prisonnier par les Indiens qui réduisirent tous les hommes en esclavage. Au bout de quarante jours, deux des prisonniers réussirent à s'échapper. Ils arrivèrent à Ne[illegible] et à la station de la Compagnie de la Baie d'Hudson au fort Rupert. Là, on leur donna des secours et on les embarqua sur la *Gazelle*, qui partit le 2 janvier pour Victoria. On avait envoyé à Koskeemo des messagers pour demander la mise en liberté des captifs, mais au départ du schooner on n'avait encore reçu aucune réponse. Deux des matelots survivants, qui sont maintenant à Koskeemo, ont été presque gelés à bord de l'épave. Ils étaient à demi morts quand ils furent pris par les Indiens.

(*Courrier de San Francisco.*)

LA POLYGAMIE.—On ne paraît pas disposé à prendre en considération la pétition de la législature de l'Utah, qui demande le rappel de la loi proscrivant la polygamie. Les principaux arguments des pétitionnaires sont que la loi n'a pas été une seule fois exécutée, et que la polygamie purifie à ce point les mœurs qu'il ne se trouve pas une seule prostituée dans l'Utah, tandis que cette classe de femmes pullule sur les autres parties du territoire de l'Union.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 28 février.

Il a régné moins d'animation aujourd'hui et beaucoup des principaux articles ont fléchi. Le sucre et la mélasse ont manqué d'acheteurs. La demande des produits de l'Ouest n'a été que modérée; le bacon, le maïs et l'avoine sont tombés. Il y a eu mouvement considérable dans le coton et les facteurs ont eu l'avantage par suite des nouvelles de la hausse à Liverpool. Le marché, à la clôture, tendait à devenir encore plus ferme. Les ventes s'élèvent à 6,800 balles qui augmenteraient sans doute de beaucoup la quantité de change.

Le monétaire a trouvé moins d'acheteurs bien que les cours soient restés très fermes. L'or a ouvert nominalement de 139 1/4 à 139 1/2, taux d'hier soir, et, après s'être vendu à 140 1/4, a fléchi, et a clos ferme à 139 1/2 et 139 3/4. Il n'y a pas eu de ventes au Board de midi, au dehors, $30,000 à 138 3/4, à trente jours, à l'option du vendeur. $10,000 et $10,000 à 139 1/2, $2,000, $45,000 et $75,000 à 139 3/4, $10,000 et $50,000 à 139 7/8, $17,000 à 140, $5,000, $10,000 et $10,000 au même taux (les deux dernières sommes à livrer samedi), $10,000 à 140 1/8, $10,000 à 140 1/4 et $6,000 au même taux. Dans l'argent, une vente de $500 en demi-piastres américaines, à 131 et 2,000 piastres mexicaines à 1 de prime pour de l'or.

Le mouvement a été assez bon dans le change étranger, malgré les variations de l'or. Les offres étaient nombreuses. Il a été vendu aux banques et aux banquiers 3500 livres, en traites-connaissements, à 148 1/2, 2000 livres et 3500 livres à 149, 22,000 livres clear et No 1 à 149 à 150 1/2, 12,000 livres clear à 149 1/4, 15,000 livres à 149 1/8, 1500 livres et 5000 livres No 1 à 149 1/2, 8000 livres à 149 3/4, 5000 livres et 5000 livres à 149 7/8, 1000 livres à 150, 1500 livres à 150 1/2, 2000 livres au même taux, 4000 livres à 150 3/4, 2000 livres de banque au même taux, 4000 livres à 150 1/2, 5000 livres et 10,000 livres à 151, 5500 livres au même taux et 2500 livres au même taux.

La demande a été assez bonne dans les Francs: les opérations embrassent 100,000, en change commercial à 3.81 1/4; 200,000 à 3.80; 25,000, 25,000, 50,000 et 100,000 No 1, à 3 78 3/4, 50,000, 80,000 et 150,000 à 3 77 1/2; 25,000, 50,000 et 200,000 à 3 76 1/4; 25,000, 50,000 75,000 et 100,000 No 1 et de banque, à 3 75; 100,000 de banque, au même taux, et 100,000 à 3 73 1/2 net.—Le Sterling peut être coté nominalement à 148 à 148 1/2 les traites connaissements, 149 3/4 à 150 1/4 le No 1 à première classe, et 150 3/4 à 151 1/4 le change de banque. Les Francs à 3 77 1/2 le commercial No 1 et 3 72 1/2, le change de banque.

Le change américain n'a pas cessé d'être calme. Les banques ont tiré sur New-York à 1/2 d'escompte et n'ont eu à répondre qu'à une demande limitée. Les transactions comprennent $10,000 et $100,000 de New York à vue, à 9/16 d'escompte, $150,000 à 9/16 à 5/8, $25,000 (check de banque) à 9/16, $30,000, $40,000, $50,000, $50,000, $100,000 et $132,000 à 5/8, $25,000 et $40,000 à 11/16, $25,000, à six jours, à 1, $30,000, à trente jours, à 1 3/4 et $50,000, à soixante jours, à 2 1/2.—Le taux du change commercial était, à la clôture, de 5/8 à 3/4 d'escompte.

Il ne s'est pas vendu d'actions au board, au dehors, 50 de la banque des Mechanics and Traders à $63 et, au dehors, une vente de 100 de la banque de l'Union à $87 50.

On n'a pas vendu de bons de la ville. Les consolidés sont cotés à 92 à 94 1/2 et les émissions en faveur de chemins de fer à 80 à 82 1/2, suivant les coupons.—Les "Sixes" de la Louisiane, sont cotés à 68 à 70; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 76 à 78; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 66 à 68.

Une vente de $5,000 en billets du Trésor de l'Etat s'est faite, au Board, à 91 1/2.—Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 60 à 62 et les billets du Trésor de l'Etat à 91 à 93 cents.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 28 février 1867.

COTON—Ce matin, à l'ouverture du marché, la demande a été bonne et générale, et des nouvelles plus récentes et plus favorables de Liverpool sont venues lui donner une impulsion tout à fait vivace, aussi, en dépit de la médiocrité des approvisionnements offerts et malgré les prétentions élevées des détenteurs, les acheteurs se sont avancés avec entrain et ont pris 6800 balles, quinze courtiers ayant opéré le mouvement. Les prix ont accusé un surcroît de fermeté, la majeure partie des ventes s'étant opérée à des chiffres de 1/2 à 3/4 cts plus élevés que les prix dominants, et le marché, à la clôture a montré de la fermeté. Nous cotons comme suit, savoir: ordinary 28 à 28 1/2, good ordinary 29 à 29 1/2, low middling 30 à 30 1/2 et middling 31 à 31 1/2 cts. Les ventes eussent été plus fortes, sans l'exiguité des approvisionnements offerts.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1866..balles	102,089	
Reçu aujourd'hui	2567	
précédemment	397153	
		509720
		701802
Expédié aujourd'hui	907	
précédemment	466357	
		467264
Stock en mains à bord de navires non expédiés		234538

SUCRE ET MELASSE—Seulement 60 boucauts de sucre, 54 barils et 6 demi barils de mélasse ont été reçus depuis hier. Le marché est presque dépourvu d'approvisionnements de ces deux articles en premières mains et il n'y en a que bien peu en secondes mains, la demande paraît cependant fort limitée et les ventes, aujourd'hui se sont bornées à 72 boucauts de sucre écoulés à 14 cts la livre de jaune clarifié et 15 cts pour le blanc. 40 barils de mélasse prime à 79 cts et 14 barils de strictement prime à choix à 80 cts le gallon.

TABAC—Le stock de tabac est trop faible pour donner un vaste champ aux opérations dans l'article, et nous n'avons pas de vente à rapporter. Nous reproduisons nos cotes antérieures, mais à titre de référence:

Inférieur et lugs de rebut, léger et lourd, 2 à 4 cts, bon 1 à 5 cts, inférieur à commun leaf 6 à 7 1/2 c., medium leaf 7 à 9 cts, fair 9 à 11 cts, fin 12 à 15 cts, choice sélection, cutters et balers 15 à 20 cts la livre.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—Depuis hier matin il est arrivé quatre steamers et six barges venant de l'Ouest. Ils sont chargés de produits assortis, mais en majeure partie de maïs.

FARINE—Les grades de choix d'extra sont rares, en demande et commandent des prix élevés, mais les autres qualités sont calmes et les prix en sont plus faciles pour les acheteurs. Les ventes principales, aujourd'hui, ont embrassé 3000 barils, dont 98, 150, 225, 100, 200 et 100 de superfine à $11 25, 100 barils—lot mélangé—et 300 d'extra à des conditions privées, 100 barils de l'article pour ce qu'il vaut, à $11 50, 200 do pour boulangerie, à $12 50, 400 de simple extra à $11 75, 100 de do à $13 50, 50 de double extra à $13, 100, 100 et 100 d'extra de choix à $16 50, 50 à $17 le baril.

MAÏS—L'approvisionnement de maïs est rond. La demande est bonne, mais elle est accompagnée d'offres de prix moins élevés. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 15,800 sacs dont une partie à des conditions privées, 300 de jaune mélangé à $1 08, 1,400 de blanc à $1 09, 300 et 200 de blanc à $1 10, 2500 de blanc mélangé à $1 10, 500 de jaune à $1 12, 1,500 de blanc à $1 14 et 300 à $1 15 le boisseau.

AVOINE—L'article est calme et les prix en sont beaucoup plus bas. Les ventes, aujourd'hui se sont bornées à peu près à 1000 sacs en lots d'environ 100 sacs à 90, 92 1/2, 93 et 95 cts le boisseau.

SON—L'approvisionnement de son est faible et l'article est ferme. 100 sacs, vendus à $2 les cent livres.

FOIN—Les approvisionnements de foin sont presque épuisés et le marché est ferme. Ventes au commerce, de prime de l'Ouest à $35 à $40 le tonneau.

FARINE DE MAÏS—L'article surabonde encore sur le marché et il est calme à $5 50 à $6 le baril pour la brute et $[illegible] pour la farine séchée au four.

PORC—L'article continue à être fort calme. Les détenteurs demandent $23 50 le baril de mess, mais nous n'avons aucune vente à rapporter. Les ventes en détail s'opèrent à $24 à $22 50 le baril.

BACON—Les affaires qui s'opèrent en ce moment dans le bacon portent un caractère de détail et l'article commande 10 3/4 cts la livre, d'épaules, 13 3/4 cts les côtes découvertes, 17 à 17 1/4 cts pour les jambons découverts, passés au sucre et 18 à 18 1/2 cts pour les jambons couverts. Il n'y a pas de côtes rognées sur le marché. Un lot de 20 barriques de côtes découvertes a rapporté 13 3/4 c la livre.

CAFÉ—Le stock de café est faible, la demande bonne et le marché très ferme. Nous cotons le Rio fair à prime, en gros à 25 1/2 à 27 3/4 cts la livre en monnaie courante à 18 3/4 à 19 3/4 cents payables en or.

CHANDELLES DE STAR—Le stock de l'article est rond et la demande en est bonne à 17 à 18 1/2 la livre pour les chandelles de 12 onces selon la marque, 17 cts pour celles de 13, 20 cts pour celles de 14 cts pour celles portant le poids plein.

BEURRE—Abondant et calme, tant celui du Nord que celui de l'Ouest. Nous cotons le beurre du Nord 40 à 45 cts et celui de l'Ouest 20 à 30 cts la livre.

FROMAGE—L'approvisionnement de l'article est rond et la demande bonne à 17 à 20 cts la livre de bon fromage du Nord et 18 à 19 cts pour celui de l'Ouest.

SAINDOUX—Il s'est fait quelques demandes de saindoux, aujourd'hui, mais aucune vente importante n'a transpiré. Le prime en tierçons est coté à 12 cts et en barillet à 13 3/4 cts.

BOEUF—L'approvisionnement de bœuf du Texas est fort et la demande bonne. L'article est tenu à $12 50 à $13 le baril de mess.

LAINE—Nous avons entendu parler de ventes de 25,000 livres de laine, lesquelles ont eu lieu ces jours derniers à 21 à 28 cts la livre. Le stock de l'article est fort et la demande bonne à 12 à 15 cts pour la laine pleine de glouterons, 16 à 20 cts pour celle de la Louisiane native, 30 à 40 pour la lavée et 31 à 35 cts pour celle du Texas, selon la qualité.

PEAUX—L'approvisionnement de peaux n'est pas fort et l'article est en bonne demande à 10 c. la livre de peaux vertes et 14 1/2 à 15 3/4 cents les sèches.

VIANDE VERTE—Nous n'avons à annoncer aucune vente ronde, mais nous cotons les épaules à 8 3/4 cts la livre, les côtés à 9 1/2 et les jambons 9 1/2 cents.

PROVISIONS NAVALES—Le marché manque d'esprit de térébenthine en premières mains. L'article en secondes mains commande 80 cts le gallon. La résine est rare, mais calme, la récolte de cet article est en presque totalité arrivée et les prix en sont très fermes. Elle est tenue à $6 50 pour le No 1, $5 pour le No 2, et $3 50 à $4 pour le No 3.

RIZ—Les approvisionnements de riz de la Caroline et de l'Inde sont ronds et ces qualités sont en bonne demande. Les meilleures grades de la Louisiane sont rares et aussi en demande et leurs prix ont haussé de 1/2 cts la livre. Nous cotons celui de la Louisiane à 9 à 11 3/4 c, celui de l'Inde 9 à 9 1/2, de la Caroline 12 cts.

SEL—En ce moment, le stock de sel nouveau est très faible, l'approvisionnement de vieux est rond. Nous cotons le vieux, par cargaisons à $1 52 1/2 à $1 55, le nouveau $1 74 à $1 77 1/2. Le nouveau se vend par placement à $1 90 à $1 95 pour le fin en entrepot, et en magasin $2 à $2 05. Le gros en entrepôt $1 85 et en magasin $1 90 à $1 95.

HUILE DE CHARBON—La demande pour le commerce par placements est active à 62 1/2 à 68 cts pour l'article en baril et en cans 70 à 75 cts.

SACS EN FIBRE—Les sacs de cette espèce se vendent 26 3/4 cts la pièce.

GATEAUX DE GRAINES DE LIN—Commandent $37 50 le tonneau, livrés à bord.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Les commerçants remplissent les ordres qu'ils reçoivent de la campagne à raison de 22 cts la yarde de l'article en rouleaux et en balles 23 cts.

CORDE D'EMBALLAGE—Les commerçants remplissent des petits ordres moyennant 12 c la livre.

WHISKY DE L'OUEST—Il ne se fait dans cet article que des affaires en détail à $2 25 à $2 40 le gallon selon la qualité et la preuve.

HUILE DE GRAISSE—Un lot de 10 barils d'huile pressée en hiver à $1 20 le gallon.

DIVERS—Les pommes se vendent au débarcadère $3 à $4 50 le baril, les pommes de terre $1 65 à $3 25 le baril. Le marché est dépourvu d'oignons. Les choux se vendent à $9 le panier, les œufs $21 le baril, les poules $5 à $5 50 la douzaine, les oies $7 à $6 et les dindes $15 à 18

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 1er mars 1867.

Arrivé hier—226 bœufs du Texas, 83 cochons et 80 vaches à lait.

Vendu—169 bœufs du Texas, 30 bœufs de l'Ouest, 63 veaux et veaux d'un an, 60 cochons, 187 moutons et 6 vaches à lait.

A vendre—308 bœufs du Texas, 169 bœufs de l'Ouest, 161 veaux et veaux d'un an, 1,141 cochons, 953 moutons et 142 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net	— à —	16
do do 2me qualité, do	— à —	10
Bœufs du Texas, de choix, par tête	35 — à 40	00
do do 2me qualité, par tête	— à —	00
do do 3me qualité, par tête	15 — à 20	00
Cochons de l'Ouest, par liv. gr	— à —	8
do du pays do	— à —	11
Moutons du Texas, en laine, par tête	4 50 à	6 00
do do pays, par tête	— à —	—
do de l'Ouest, choix par tête	— à —	—
Vaches à lait, de choix, par tête	— à —	100 00
do de qualité, par tête	50 — à —	00
Veaux, par tête	8 — à —	00
Veaux d'un an, par tête	10 — à 18	00

Mariée, le 26 février 1867, devant le juge Collens, Madame EUPHÉMIE FOREST, née Chopin, à P. G. LACAZE.

Décédé, à Auzas, département de la Haute-Garonne (France), le 23 janvier 1867, PIERRE-SEBASTIEN SOULÉ, âgé de 40 ans, natif de la dite ville, et résidant à la Nouvelle-Orléans depuis vingt ans.

Arrêtez cette affreuse Toux.

LES CERISES SAUVAGES ET LE GOUDRON.

☞ Ce composé connu sous le nom de SIROP DE CERISES SAUVAGES ET DE GOUDRON DU DR DAVIS (syrup of wild cherry and tar) a plus fait pour les malades que tous les autres remèdes connus. Il guérit radicalement de la consomption, de la toux, du rhume, de l'asthme, des bronches, de l'influenza, du catharre, de la pleurésie, du croup, de la coqueluche, des maux d'estomac, des douleurs aux côtés, &c. &c.

Tout ce qui peut se dire consciencieusement n'est que la moitié de ce qu'il serait fait [illegible]. Il peut beaucoup supérer, car la guérison est certaine dès qu'il aura pris le Sirop de Cerises sauvages et de Goudron.

A vendre à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail, par J. S. MAUNSELL & Co., Rue de Chartres, No 21.

24 février—6t

Café et Billard à vendre.
EXCELLENTE OCCASION.

A VENDRE, à bon marché, le café et billard situés à l'encoignure des rues Remparts et Toulouse, avec toutes les liqueurs, installations de gaz. Le bail est à un prix très modéré. Pour plus amples renseignements, s'adresser sur les lieux. 1er mars—1t

Grande Nouveauté de Printemps,
ETOFFES POUR PANTALONS,
Et Vêtements complets,
CHEZ
E. GIRARD & COUTEUX
33, RUE DE CHARTRES,
Encoignure Douane.

EN VENTE AUX PLUS BAS PRIX:
CASIMIRS D'ETE,
ETOFFES SABLÉES,
BATISTES DE LAINE,
DRAPS LÉGERS NOIRS,
DRAPS UNIS COULEUR,
MERINOS, 6/4 et 8/4,
GRAIN de POUDRE,
BOMBAZINES,
ALPACAS,
SATINS IMPERIAL,
DUCKS BLANCS,
COUTILS ANGLAIS,
PIQUÉS A GILETS,
GINGA PUR FIL,
—AUSSI—
DRAPS A BILLARD,
DOUBLURE et FOURNITURES.
E. GIRARD & COUTEUX.
1er mars 3m

Avis spécial aux Entrepreneurs.

Des arrangements que j'ai pris avec les MM. Polvent Frères, de la Rivière aux Perles (qui ont le plus grand moulin à scie circulaire, dite GANG, du Sud) me mettent à même de remplir, dans un bref délai, les ordres pour bois de pin jaune et de cyprès rouge de toutes les dimensions.

J. B. ST-AMAND,
Agent des Star Planing Mills au coin des rues Calliope et Remparts, en face du Nouveau Bassin.

P. S.—J'ai constamment un grand assortiment de bois de pin et de cyprès, bruts, &c. Aussi planches bien secs pour planchers, plafonds, fenêtres et portes, ainsi que volets, le tout de dimensions variées.

Les ordres d'expédition sont promptement remplis. 27 fév—1m

Chemin de fer de l'Annonciation et de la rue Chippewas.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CRESCENT CITY.
Bureau, rue du Canal, No 69

N. Orléans, 27 février 1867

LES chars de l'Annonciation et de la rue Chippewas partiront régulièrement à partir de cette date, du coin des rues Magazin et Canal au lieu de Louisiana Avenue.

DAVID McCOARD, Président.
CHAS. PITTS, Secrétaire. 1 mars—1m PP

Avis.

LA société qui a existé jusqu'à ce jour entre les soussignés sous la raison ROMAN & OLIVIER est dissoute aujourd'hui, d'un commun accord. L'un ou l'autre des associés signera en liquidation seulement.

CHARLES ROMAN,
O. C. OLIVIER.

Les soussignés ont formé une société pour continuer le commerce de coton et [illegible], sous la raison CHARLES ROMAN & FILS.

CHARLES ROMAN
EDOUARD J. ROMAN.
1er mars—2

AVIS.

LES officiers et membres sont priés de se réunir à la maison de pompe ... en uniforme complet.

Par ordre du foreman. T. ALLENET
A. T. McCLURE, secrétaire. 1er mars—4

GROCERIES, WHISKY, VIN.

310 [illegible]

J. MANUEL N. [illegible]

[illegible]

F. DUMONTEIL.
ED. VILLERET

FAÇONS ET PATRONS DE ROBES
Mme B. FRANK,
No 68 de la rue Bienville, coin Royale,
ANNONCE à ses pratiques et au public qu'elle a reçu ses patrons de printemps. [illegible]

CONSULAT DE FRANCE
AVIS MENSUEL MARS 1867.

[illegible]

[illegible list of names]

Le Chancelier du Consulat de France, rue Conti No 1 [illegible]

PERDU,

Le Testament de feu JEAN PARDO, dans les termes suivants:

JE nomme mes frères Ambroise A. Pardo ... [illegible]

Signé: JEAN PARDO,
A. DHEMECOURT,
AUGUSTE DAVIS,
EDM DUREL,
H. LESSEPS,
ALEX. KELLEY,
F. PARDO.
23 fév—mars 1, 2, 3, 5, 12, 14, 16, 19

Banque d'Amérique.

Nlle-Orléans, 27 février 1867.

A partir du 1er mars prochain, cette Banque sera ouverte de 9 heures du matin à 4 heures de l'après midi.

J. E. MORTIMER, Caissier.

CACAOS
DE GUAYAQUIL ET GUATEMALA.

51 sacs CACAO Guayaquil première qualité,
15 do do Guatemala,
Petits-Pois, Truffes, Cèpes et Champignons.
50 caisses PETITS POIS de Briant, 50 1/2 ch.
15 do TRUFFES
10 do CEPES
11 do CHAMPIGNONS de Paris
A vendre par BERNARD TURPIN,
No 93, rue Vieille Levée.

Guides à charrues.

GUIDES A CHARRUES, en corde de Manille, en jute, en rouleaux et par douzaines, à vendre par MORRIS McGRAW, Rue Gravier, No 55

BOITES A FRUITS,
[illegible]
BOITES à bonbons.
Compagnie Metropolitan de boîtes, HENRY OTIS, Rue Natchez, No 16.

Conclave Fraternité No 11, S. W. M.

Les Officiers et les Membres du Conclave sont notifiés que la séance régulière aura lieu vendredi prochain, 1er mars, à 7 heures P. M. au local ordinaire. Comme des questions importantes seront soumises, la plus grande ponctualité est requise.

Les membres des autres Conclaves sont invités à y assister.

Par ordre du T. . K. Chef
M. A. CALONGNE.
E. DE LAGARRIGUE, Secrétaire.

Une occasion rare.

J'OFFRE à vendre 200 pièces ROBINET A MOUSQUETAIRES, valant $12 00, et 200 pièces à $6 00, valant $14 00.—Le tout légèrement avarié par l'eau seulement.

C. LAMM, 142, rue Royale, coin Ste-Anne.

Sucre. Sucre.

50 BOUCAUTS Sucre Moscovade, fully fair, de Cuba,
[illegible] caisses Sucre fully fair, de la Havane,
barils Sucre écrasé de la Pennsylvanie,
[illegible] en poudre,
boucauts Sucre—Goudales, clarifié, blanc et jaune, de la Louisiane, de toutes qualités.
A vendre, en lots au gré des acheteurs, par
A. H. D'MEZA,
Rue St Louis, No 10

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 25 février 1867

LE capital de la Banque de l'Etat de la Louisiane ayant, par un acte de l'Assemblée Générale de la Louisiane, approuvé le 9 février 1867, et avec le consentement d'une majorité des actionnaires, été réduit de deux millions à six cent mille piastres,

Les porteurs de certificats représentant cent piastres par action, sont prévenus et requis de se présenter à la banque, au coin des rues Royale et Conti, pour échanger les dits certificats en nouveaux certificats de trente piastres par action, conformément au dit acte.

Les nouveaux certificats seront prêts et pourront être livrés à partir du 1er mars prochain.

Par ordre de la direction,
L. BERNARD, Caissier.

SARDINES A L'HUILE ET CONSERVES.
EN DÉBARQUEMENT du navire Albert, de Bordeau.

20 caisses de Sardines à l'huile en 1/4 de boîtes,
do do do 1/2 do
Petits pois,
Champignons au naturel,
Cepes à l'huile,
Pâtés, Saucisses et Galantines truffés,
Câpres d'olive et Pieds de porc truffés, à vendre par
J. DUNTZE, 45 rue Royale.

Fusils. Fusils. Fusils.

300 Fusils anglais à bas prix.
300 Fusils anglais de qualité ordinaire, &c.

Ce stock de Fusils et un grand stock de Quincaillerie sont offerts au commerce, en gros, aux prix les plus raisonnables, au comptant ou en billets acceptés en ville.

TAYLOR & CHURCHILL,
Rue des Magasins, No 41, en face du St James Hôtel.

MARCHANDISES
DE
PRINTEMPS,
EN GROS ET EN DÉTAIL.

PEPIN, TURCOTTE & JUSTUS
131...Rue du Canal...131

REÇU, par les steamers GLADIATOR et ALHAMBRA, de Liverpool, et par les derniers arrivages de New York, les marchandises suivantes, que nous offrons à des prix excessivement réduits:

MOUSSELINES, MULLS,
NANSOOKS, PERCALES,
JACONAS, JACONAS IMPRIMÉS,
BRILLANTÉS, TARLATANES,
MOZAMBIQUES, BAREGES,
BAREGES GRENADINE, DESINDES à carreaux,
BATISTES FIL, BATISTES IMPRIMÉES,
BOMBAZINE, PIQUÉS
ALPACAS RAYÉS ET A CARREAUX,
ALPACAS IMPRIMÉS,
TAMISE,
TOILE DU NORD, GINGA FIL,
COURTEPOINTES, 10/4 et 12/4,
BOBINET, BRIN FIL,
MOUSSELINE DAMASSÉE pour Rideaux,
SERVICES en Toile du Béarn, de 12 à 20 couverts,
NAPPES ET SERVIETTES damassées,
ESSUIE-MAINS HUCKABACK,
OUVRÉ HUCKABACK,
Do ŒIL DE PERDRIX,
TOILES D'IRLANDE, TOILES A CALEÇONS
TOILES FRANÇAISES à Draps,
TOILES à taies d'Oreiller
TOILES IMPRIMÉES pour devants de Chemises,
TOILES à Torchons,
MOUCHOIRS, BAS, CHAUSSETTES, ETC., ETC.

Aussi—Un grand assortiment de Marchandises d'Habitation, aux plus bas prix du marché. 10 fev—1m

Aux Distillateurs et Liquoristes.
IMPORTATION DIRECTE.

HUILE DE COGNAC PURE distillée du raisin
Do do ORDINAIRE
HUILE ESSENTIELLE DE BAIES DE GENIÈVRE SUPERFINE ALLEMANDE
Do ESSENTIELLE DE BAIES DE GENIÈVRE SUPÉRIEURE FRANÇAISE
Do ESSENTIELLE DE BAIES DE GENIÈVRE, SUPÉRIEURE ANGLAISE
ESSENCE DE "BOURBON WHISKY"
Do RYE
FUSEL OIL, PURIFIÉE ET ORDINAIRE,
HUILE DE VIN PESANTE FRANÇAISE
HUILE DE VIN PURE.
Aussi un assortiment
D'HUILES ESSENTIELLES PURES;
[illegible]
BOUCHONS
De toutes qualités et de toutes grandeurs.
A vendre par
COSACHS & OGDEN

AVIS.

On demande chez Madame MEUNIER, rue Royale, [illegible]

Café et Grocerie, à vendre.
Excellente occasion.

GROCERIES

A VENDRE, le CAFÉ et la GROCERIE [illegible]
Pour plus amples renseignements s'adresser sur les lieux.

Avis.

F. BOURON, Successeur de C. Soubie, 138, rue de Chartres,

ÉTANT sur le point de partir pour l'Europe, se [illegible]

300 FUSILS
[illegible]
F. BOURON, successeur de A. Soubie, 138 rue de Chartres.

AVIS.

LA personne ... [illegible]

F. BOURON

Grande Compagnie d'Assurance du Sud et de l'Ouest, contre les incendies, les risques de mer et les accidents
BUREAU rue CARONDELET, No 8.

Nouvelle-Orléans, 27 février 1867.

UNE élection pour les Directeurs de cette Compagnie aura lieu le SAMEDI [illegible]
C. WILLIAMS, Secrétaire.

EN débarquement de la barque Albert, de Bordeaux:
[illegible]
A. CARRIÈRE & CO.

AVIS.

LES soussignés ont formé une société sous la raison de ... A. & F. CASANAVE, ... entrepreneurs de pompes funèbres et propriétaires d'écuries.

BUREAU PRINCIPAL—Rue Bourbon, No 88, près St Louis.
DE POMPES FUNEBRES—Rue des Marais, No 39, entre les rues Dauphine et Bienville.
ECURIES—Rue Toulouse, No 122.
O. A. & F. CASANAVE.
Nlle-Orléans, 20 février 1867.

PAPIER PEINT!
PAPIER PEINT!

Hébert & Escousse,
131 RUE DE CHARTRES,

Venant de renouveler, en l'augmentant considérablement, leur STOCK de PAPIER PEINT, sont en mesure de satisfaire à toutes les demandes et à tous les goûts.

PAPIERS PEINTS FRANÇAIS,
Depuis 25 cents le rouleau jusqu'aux prix les plus élevés—à fleurs, satin fond sur fond, dorés, des plus nouveaux, frappés et gravés, ... pour ornements et décors.
Imitation de marbres et bois divers pour salles à manger, vestibules, escaliers, cafés, ou toute autre destination.

PAPIERS PEINTS AMERICAINS,
Depuis 15 cents le rouleau — Egalement: glacés dorés sur fond mat, dessins riches et nouveaux.

De plus, la maison Hébert & Escousse affirme que positivement, ses prix sont les plus bas que l'on puisse obtenir à qualité égale.

Vin de Sherry. Vin de Sherry.

REÇU par le brick Ana de Cadix, et actuellement en débarquement

[illegible] quarts de pipe de vin de Sherry de la marque bien connue, La Coronne.
A vendre par CÉSAIRE FABRY,
Rue St-Louis

Liquidation sans réserve.

LE soussigné désirant quitter les affaires, prévient le public qu'il vendra son stock de MARCHANDISES SÈCHES et d'HABILLEMENTS au-dessous du prix coûtant. Il cèderait son stock et bail, avec les facilités s'il se présentait un acquéreur. S'adresser à GEO. PITALUGUE,
No 37, rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale.

Cerises, Vinaigre, Champagne.

40 CAISSES cerises à l'eau de vie,
et barils vinaigre blanc
100 paniers champagne Imperial, Drouet.
En débarquement du navire "Ville de Bordeaux," et "Marie C. Day," du Havre, à vendre par
PAUL AUGUE & CO.

ENTREPOT DE TAPIS DU SUD.
Rue du Canal, No 139,
A une porte de la rue Bourbon, au premier.

JE viens de recevoir un très bel assortiment de Nattes blanches et en couleur, Stores, Corniches et trois d'Ordres, le tout à une grande réduction.
E. BOUTREUX. H. R. BONNEVAL, Agent.

FARINE
De Pierce & Dwight,
SE LEVANT D'ELLE MEME.

N'employez pas de levain, de soude ou de sel.

Economisez le temps et le travail. La température ne l'affecte pas. Vous n'avez qu'à la battre dans de l'eau froide et la cuire immédiatement. Elle donne un sixième de pain de plus et elle retient sa moiteur beaucoup plus longtemps qu'aucune autre.

Pour les pâtés et les confiseries, c'est une économie de quarante pour cent de beurre et d'œufs.

On trouvera les indications sur chaque paquet.

Consultez votre médecin sur les qualités salutaires de cette farine.

Demandez un paquet de 6 livres à votre épicier.

A vendre, en gros, au No 30 de la rue des Magasins.

Marchandises sèches,
BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX,
En gros seulement.
BLANCAND & GUITET,
RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.
☞ L'ouverture du nouveau stock de saison vient d'être faite.

Fabrique d'Eau de Seltz
ET D'EAUX MINÉRALES
DE LA LOUISIANE.
TREMOULET & LETOREY,
71.......RUE POEYFARRE.......71

Les ordres pour l'EAU DE SELTZ, laissés à la Fabrique ou aux endroits ci-après désignés, seront promptement exécutés, sans frais de charroi:
H. DUCATEL, rue Carondelet, No 2 1/2,
P. J. POELMAN, coin des rues Magazin et St André
J. H. POPE, au coin des rues Jackson et Prytania,
ERNEST TURPIN, rue de la Vieille Levée, No 93,
J. A. PEYCHAUD, rue Royale, No 90,
J. J. BOLARD, au coin des rues Royale et St Louis,
M. MARTIN, rue de Chartres, No 149,
P. BARTHE, au coin des rues Ursulines et Dauphine,
J. LLAMBIAS, au coin des rues Royale et Espagne.

Au magasin de
JAS. RYBACK,
149 ...... RUE DU CANAL 149,

100 MANTEAUX soie de Paris,
ROBES FAITES,
SOIERIES à robes,
CHEMISES faites,
LINGERIE pour dames,
AUX PRIX D'IMPORTATION.

Grande Nouveauté.
PAPETERIE RISTORI!

UNE magnifique boîte contenant du PAPIER et des ENVELOPPES de fantaisie, &c., parfumés, pour la correspondance des dames,

$1 50 la boîte,

y compris un CHARMANT PORTRAIT de la célèbre tragédienne. Fabrique et en vente
A LA PLUME DE BRONZE,
62, rue Bourbon.
21 fév GROS ET DETAIL.

Nattes! Nattes! Nattes!
DESIRE BLANCHARD,
Coin Dauphine et Toulouse,

VIENT de recevoir par steamer et par la barque [illegible] Nattes de toute qualité ... [illegible]

A. CASTAING,
ARCHITECTE & CONSTRUCTEUR
51 ....Passage de la Bourse.....51

Salle d'Escrime,
TENUE PAR MM. ROSIERE et GAMACHE,
RUE CONTI,
Entre Royale et Passage de la Bourse.

Leçons depuis sept heures du matin jusqu'à dix heures du soir.

AU PUBLIC.
Au Commerce de la ville et de la campagne.

RECEVANT constamment en consignation, des fabricants de New York, Boston, St Louis, Cincinnati, ... des MEUBLES de toute espèce, des CHAISES ..., des GLACES FRANÇAISES ... des PIANOS qui ont remporté les prix de la fabrique de pianos de St Louis. ... [illegible]

MONTGOMERY BROS & Co,
& M. MONTGOMERY, encanteur,
Bureau, rue du Camp, No 57.

AVIS.

[illegible]
LOUISA ANDERSON.

ATTENTION!

[illegible]

EXTRACTION DES DENTS SANS DOULEUR ET SANS DANGER

LE DOCTEUR L. DUPERRON [illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
[illegible] CANAL [illegible]

OPERATIONS. CONSULTATIONS.
DR. JAMES S. KNAPP [illegible]

No 15 rue Baronne, près Canal.

PLUS DE MAUX DE DENTS
E. RABASSE,
Chirurgien-Dentiste,
[illegible] St-Pierre et Royale.

J. A. De HART,
DENTISTE.
17 .... Dauphine 17
près Canal.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,
[illegible]

Le Dr GEUTEBRUCK

[illegible] ... Mme Bourbon No 18, près Canal.

GRANDE REDUCTION.
GANTS JOUVIN
A deux piastres la paire.
[illegible] ... O. LAVIE.

Loge à vendre.

A CÉDER immédiatement, pour les représentations du mardi et du samedi pendant le reste de la saison, une excellente loge grillée de première du théâtre de l'Opéra. Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'ABEILLE.

A vendre,

[illegible] MM Harrison & Kingston, [illegible]

THOS. B. BODLEY & Co.,
MARCHANDS DE
Machines et Instruments Aratoires.

De toute espèce de
MACHINES DE MOULIN A SCIE,
MOULINS A FARINE,
MOULINS A FARINE DE MAIS,
MACHINES A CARDER LA LAINE,
SCIES CIRCULAIRES,
MACHINES A FLÈCHES A BANDES,
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &
[illegible]

THOS. B. BODLEY & Co,
Rue Perdido, No 8,

PHARMACIE.
[illegible] ... Poydras No. [illegible]

24 ....CHARTRES........124

DR. M. PERL & CO.,
SUCCESSEURS DE DUFILHO, Jr.
124—RUE DE CHARTRES—124
NOUVELLE-ORLEANS.

Droguistes en gros et en détail, et chimistes, ... Drogues, Produits chimiques et Médicaments patentés Français, Anglais, Allemands et Américains.

☞ Les prescriptions seront préparées avec soin, et les drogues employées sont pures.

Nous avons un bel assortiment de Parfumerie et articles de toilette, brosses, peignes, et articles de fantaisie, &c. &c.

NOUVEAUTES!!
LION & PINSARD,
172.......RUE DU CANAL.......172
(Près Baronne.)

IMPORTATION directe par tous les steamers d'Europe de tous articles de fantaisie.
MERCERIE, PASSEMENTERIE, GARNITURES, BOUTONS, RUBANS, PARFUMERIE, GANTERIE.
ARTICLES POUR MESSIEURS,
Chemises, Caleçons, Gilets de Peau, Faux-Cols, Cravates, Mouchoirs, articles pour Pêcheurs, Bretelles, Chaussettes.
PARFUMERIE FRANÇAISE—
Bijouterie Fine et Imitation, Bijouterie Deuil, Diamants et Pierres Fines.
Vente en gros et au détail.

Demande de propriétés.

ON désire acheter PLUSIEURS PROPRIÉTÉS, situées dans le Premier, le Deuxième et le Troisième District. S'adresser à J. SAUVAGE, Passage de la Bourse No 11, entre St Louis et Conti.

J. CORSON .... JOHN S. GROVE
Corson & Groves,
Rue Poydras No 144.—Côté Sud.

MARCHANDS de fourneaux de cuisine, poêles, cheminées, grates, ferblanterie unie et autres articles de fer forgé, articles de ménage.

REMEDES de quatre spécialités, contre les plaies et maux réputés incurables. Par le docteur A. Perrier, rue Dauphine 243, entre St Philippe et Ursulines. [illegible]

Nouveaux Articles de Fantaisie
DONT L'OUVERTURE VIENT D'AVOIR LIEU
Au No 37 de la rue Royale.

UN assortiment de NOUVEAUTES ... EVENTAILS ... PLUMES, SATIN, IVOIRE ... CEINTURES, ... BIJOUTERIE ... CHEMISES ...
J. DERBES, Jr.

Arbres Fruitiers! Orangers Doux!

3000 de différentes espèces ... [illegible]

LA société qui existait entre les soussignés ... est dissoute ... J. C. DENIS ... J. O. DENIS continue les affaires ... au No 29 de la rue de ...

OSCAR BERCIER & Co.,
Négociants Commissionnaires et Importateurs.

ORDRES exécutés ici et dans l'Ouest ... Coton, Tabac, Merrains, Sucre, Farine, ... les produits du pays.

CONSTAMMENT en mains—FARINE, MAIS, PORC, VIANDES FUMÉES, BŒUF, JAMBONS ... VIANDES ... LES, SAINDOUX, HUILE ... TOILE et CORDE d'emballage, directement des manufacturiers, saleurs, etc.

—Aussi—
Vins de Bordeaux en caisses et autres produits français.

AVANCES SUR CONSIGNATIONS de Coton, Sucre, Merrains, etc., à nos maisons d'Europe et à New-York et Boston.

CHANGE, à vue et à 60 jours, sur Paris, Bordeaux, en petites sommes, [illegible]

MARCHANDISES SECHES
A BON MARCHÉ.
Vente en Gros et en Détail.

UN grand stock de marchandises sèches ... [illegible]

LIQUIDATION POUR CAUSE DE DÉPART.
Mme. SÔPHIE SEEUWS,
35 Rue Royale, encoignure Bienville,
A l'honneur d'annoncer ... [illegible]

AVIS.

Nouvelle-Orléans, [illegible] 1867.

ÉTANT sur le point de ... [illegible]

Fin de Saison!

LES soussignés ont ... [illegible]

VÊTEMENTS D'HIVER TOUT FAITS,
Aussi: Un bel assortiment de Chemises ... Draperie, Casimir français, en tous couleurs.
CORNIÈRE & LEBLANC
265, rue Vieille-Levée, entre ... et St-Philippe.

MALAISCHER & CO.

IMPORTATEURS, marchands de ... [illegible]

J. SCHWABACHER,

IMPORTATEUR d'articles de ... Broderies, Corsets ... Dentelles, 96 .... rue Gravier 96
NOUVELLE-ORLEANS.
M. A. THIELE ... [illegible]

INSTITUTIONS.

INSTITUTION AUDUBON
Pour les deux sexes
DIRIGÉE PAR A. DARROT
137 ......Rue Dauphine.......137
Entre Bourbon et ...

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES.
Dirigé par Mme E. Le Villebeuvre,
SUCCESSEUR DE MAD DESON.
No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hopital.

PENSIONNAT ET EXTERNAT
(ANGLAIS ET FRANÇAIS)
DE DEMOISELLES
Mme J. L. BRAND ... [illegible]

COLLÈGE dirigé par M. CARON,
Rue des Remparts 210.

[illegible]

COLLÈGE Commercial ... [illegible]

O. B. GRAHAM & Co.,
139........RUE GRAVIER........139
ENTRE LES RUES CAMP ET ST-CHARLES,
IMPORTATEURS DE
Marchandises sèches, étrangères et du pays.
AGENTS DU
"YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST,

APPELLENT respectueusement l'attention ... [illegible]

RESTAURANT ET BAR-ROOM à vendre
Mobile (Ala.)

[illegible] ... M. GUION ...

RESTAURANT COSMOPOLITE
LOUIS CHAPLAIN, propriétaire
No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON au premier pour ... [illegible]

RESTAURANT ST-LOUIS,
Tenu par Henri Barthe,
Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour ... [illegible]

Avertissement! Avertissement!
WHISKY DEXTER.

Ayant appris d'une bonne source que des individus du TEXAS, de la LOUISIANE, de l'ALABAMA et d'autres Etats font aujourd'hui le métier honteux de CONTREFAIRE la
CÉLÈBRE MARQUE DE
WHISKY DEXTER,
nous prévenons nos amis que nous avons employé des AGENTS SPÉCIAUX qui sont chargés de protéger notre commerce et empêcher que le
PUBLIC NE SOIT LA VICTIME DE CES DANGEREUSES IMITATIONS.
Celles-ci sont faites de mauvais whisky ... HUILES ESSENTIELLES, ... POISON. Le VÉRITABLE ... la PURETÉ ... POURSUIVRE les CONTREFACTEURS ... avec DOUBLE POURSUITE.

Edmund Dexter & Sons.